



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mardi 6 février 2024

Communiqué de presse

À la rentrée 2024, l'éducation prioritaire restera une des priorités de l'académie de Lyon

La préparation de la rentrée scolaire 2024 intègre une mesure importante du « Choc des savoirs ». Des groupes de niveaux en français et en mathématiques en classe de 6ème et de 5ème seront mis en place. Cette organisation pédagogique vise à mieux accompagner les élèves et à les faire progresser plus efficacement. C'est notamment le cas pour les élèves connaissant des difficultés à l'entrée en collège, en leur offrant des conditions d'apprentissage favorables en effectif réduit pour pallier leurs points faibles

S'agissant du Rhône, un effort budgétaire très important (près de 2.000 heures) a été réalisé pour permettre l'installation de ces groupes de niveaux dans les collèges, et ce sans préjudice des marges d'autonomie dont les établissements disposent en fonction du nombre de classes ouvertes dans chaque niveau (3 heures par classe). Dans la mesure où l'on constate l'existence d'élèves en difficulté en français et en mathématiques dans tous les collèges en proportion variable, ce sont tous les établissements qui bénéficieront ainsi de moyens complémentaires, et pour certains de moyens nouveaux, afin de mieux prendre en charge les besoins pédagogiques des élèves. La réponse aux besoins pédagogiques viendra donc en renfort de la prise en compte des réalités sociologiques.

Une attention particulière a été portée à l'éducation prioritaire afin de tenir compte des besoins spécifiques des publics qui y sont accueillis. Outre la dotation horaire allouée pour financer des classes à effectifs réduits et pour créer les groupes de niveaux, une allocation de moyens complémentaires a été réalisée au bénéfice des collèges en éducation prioritaire, essentiellement en éducation prioritaire renforcée. Il en résulte le maintien des moyens complémentaires alloués aux collèges en éducation prioritaire qui s'élèvent à plus de 23 800 heures.



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le rectorat de l'académie de Lyon conteste donc l'affirmation selon laquelle la préparation de la rentrée 2024 et la mise en place des groupes de niveau se feraient au préjudice des moyens attribués à l'éducation prioritaire.